

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, session 2026, dans l'académie de TOULOUSE.

Le Directeur de l'Université de Technologie de Tarbes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de TOULOUSE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, au titre de l'année 2026, dans l'académie de TOULOUSE :

Monsieur BOULARAND Sylvain, ingénieur d'études de classe normale, président, Université de technologie de Tarbes, Tarbes.

Monsieur MACÉ Julien, ingénieur d'études hors classe, expert, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Madame BOY Agnès, agrégé classe exceptionnelle, Ecole nationale d'ingénieur, Tarbes.

Madame LARRANG Magali, professeur de lycée professionnel de classe exceptionnelle, Institut universitaire de technologie de Tarbes, Tarbes.

Madame SALEMBIEN Sylvia, ingénieure d'études de classe normale, Université de technologie de Tarbes, Tarbes.

Fait à Tarbes, le 28/05/2026



Jean-Yves FOURQUET

Directeur de l'Université
de Technologie de Tarbes